INFO NEGO
Janvier 2020

BANQUE ET ASSURANCE

NÉGOCIATION SALARIALE 2020

LES DÉMISSIONS VONT CONTINUER DE PLEUVOIR …

PAS LES MESURES INDIVIDUELLES

Clap de fin pour cette négociation. La direction a dévoilé ses ultimes propositions :

- Budget des mesures salariales individuelles : 7,8 M€ au lieu de 10 M€ l'an dernier (-22%)
- Prime MACRON : 3,6 M€ au lieu de 8,7 M€ l'an dernier (-59%)

Au total, l'enveloppe des mesures salariales accuse une baisse de 7,3 M€, soit - 39%, quand, dans le même temps, on nous demande d'en faire toujours plus.

Bien que le secteur bancaire soit confronté à des difficultés de recrutement dues à une forte baisse de l'attractivité des différents métiers bancaires (dixit Les Echos du 23 janvier 2020), qu'en 2019, LCL a enregistré un record du nombre de démissions, **la direction continue sa politique d'austérité**. L'écart avec les autres établissements bancaires va encore s'amplifier.
Puisque certains considèrent que les problèmes de recrutement et de fidélisation ne sont pas inéluctables, les directions de BNPP, Crédit Mutuel, Banques Populaires et Caisses d'Epargne ont, elles, décidé d'accorder des augmentations générales de salaire. À la SG, le titre restaurant est revalorisé de 10% à 9€ (+ 0,54 centimes part employeur), BNPP octroie un abondement supplémentaire de 200€ sur le PEE.

Chez LCL, la direction refuse de revaloriser les abondements, le titre restaurant, les indemnités (crèche et garde, IK, équipe d'appui, …), d'instaurer le « forfait carburant » de 200 €, renvoie à une négociation ultérieure la mise en place du forfait mobilité durable de 400 € pour ceux qui se rendent au travail en vélo ou en covoiturage.

PRIME MACRON 2020 CHEZ LCL

- 450 € pour les rémunérations* jusqu'à 30.000 €
- 400 € pour les rémunérations* comprises entre 30.001 € et 40.000 €

Dixit la direction, 60% des CLP sont éligibles à la prime. **Donc, 40% en sont exclus**, ce que ***FO LCL*** ne peut accepter. La prime devrait être versée fin mars. Elle sera versée au prorata du temps de travail.

* **rémunération** : Contrairement à l'an dernier où la direction prenait comme référence la Rémunération Brute Annuelle **base temps plein** (sauf plafond légal des 3 SMIC), la rémunération est celle soumise aux cotisations de Sécurité Sociale (RBA réellement perçue**, variable individuel, allocation crèche et garde, …). Pour 2020, la loi dit que la rémunération est celle perçue au cours des 12 derniers mois précédant son versement, soit de mars 2019 à février 2020, si versement de la prime en mars 2020.

** Grâce à la pugnacité de ***FO LCL***, cette année, la référence n'est plus la RBA base temps plein, qui pénalisait les salariés à temps partiel aux plus bas salaires, mais la RBA effective (réellement perçue). **En effet, l'an dernier, par exemple, des salariés travaillant à 80% n'ont perçu que 65% voire 50% de la prime**. Contrairement à l'esprit de la loi, les salariés à temps partiel les moins bien payés, qui sont majoritairement des femmes, étaient donc discriminés.
Vous pouvez retrouver sur notre site fo-lcl.fr, les modalités de prime MACRON retenues dans d'autres établissements bancaires. Vous constaterez que LCL demeure le moins disant …

Coup de théâtre, vendredi 24, **après la négociation, la direction dit vouloir réduire la prime à 400 € jusqu'à 35.000 € en cas de non signature**. Ce qui est totalement déloyal selon la jurisprudence.

NÉGO SALARIALE CHEZ BNPP

Selon le quotidien Les Echos : *« la banque de la rue d'Antin avait à cœur de se trouver parmi les mieux disant après un très inhabituel mouvement de grève provoqué, l'an dernier, par des négociations tendues ».*

Nous savons donc ce qui resterait à faire pour que la direction soit moins méprisante et plus reconnaissante de notre travail …

Les augmentations générales, *« ce n'est pas la politique de LCL »* se permet de dire la DRH qui n'est dans l'entreprise que depuis 1 an et demi !
Pourtant, par le passé, il y en a eu.

Délégation Nationale *FO LCL*
Immeuble Rhin - BC 500-04
39 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
☎ 01 42 95 12 05

Restez informés et connectés à FO-LCL

Appli FO LCL
twitter.com/FOLCL
FO LCL